

## Les intellectuels et le « Chef »

Louis-Antoine Dessaulles, *Discours sur la tolérance suivi du Mémoire de l'évêque Bourget* (présentation et notes par Adrien Thério), Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2002, 104 p., 20 \$.

Francine Bordeleau

Number 109, Spring 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/37662ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bordeleau, F. (2003). Review of [Les intellectuels et le « Chef » / Louis-Antoine Dessaulles, *Discours sur la tolérance suivi du Mémoire de l'évêque Bourget* (présentation et notes par Adrien Thério), Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2002, 104 p., 20 \$.] *Lettres québécoises*, (109), 52–52.

# Les intellectuels et le « Chef »

**Obscurantiste, le XIX<sup>e</sup> siècle au Bas-Canada ? Depuis quelque temps, les travaux des historiens démontrent qu'une classe d'intellectuels déjà fort active et articulée débattait très sérieusement des questions reliées à la démocratie, par exemple. Louis-Antoine Dessaulles, neveu de Louis-Joseph Papineau, fut sans doute l'un des citoyens les plus éclairés de son époque. Ce livre-ci retrace les grands épisodes de la guerre que lui et le célébrissime M<sup>gr</sup> Ignace Bourget se livrèrent.**

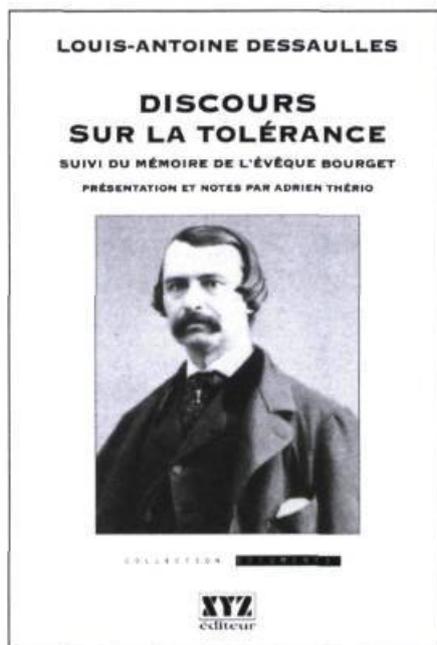
ESSAI | FRANCINE BORDELEAU

VERS 1850, ON TROUVE PEU DE FIGURES AUSSI ultramontaines qu'Ignace Bourget. Intégriste, doctrinaire, l'évêque de Montréal pourfend avec un acharnement forcené les idées libérales et s'en prendra bientôt à Louis-Antoine Dessaulles, fervent défenseur des valeurs de liberté professées par les Lumières. Son *Discours sur la tolérance*, publié dans l'*Annuaire de l'Institut canadien pour 1868*, vaudra à cette brochure de 31 pages d'être le premier imprimé canadien mis à l'Index par la Sainte Congrégation de l'Index de l'Église catholique romaine !

En 1839, alors âgé de 21 ans à peine, Dessaulles, accompagnant des membres de sa famille qui rendaient visite à Papineau exilé à Paris, a la chance de voyager dans plusieurs pays d'Europe. Libre penseur, déjà ? En tout cas, il avait commencé des études de droit que les troubles de 1837-1838 l'empêchèrent de terminer. À Paris, il rencontre La Mennais ; l'homme, ancien ultramontain, prône maintenant un christianisme libéral, favorable à la séparation des pouvoirs de l'Église et de l'État, qui lui attire les foudres de Grégoire XVI, pape particulièrement conservateur. Pour Dessaulles, les livres de La Mennais auront l'effet d'une véritable révélation.

Pendant ce temps, au Bas-Canada, un groupe d'intellectuels s'appête à fonder l'Institut canadien. Ils seront plus de 200 — pour la plupart des avocats, des notaires, des médecins, des journalistes et des étudiants — à se réunir, un soir de décembre 1844, pour jeter les bases de l'Institut. Ces jeunes gens « avaient à cœur l'étude et l'avancement de la société » et « étaient très audacieux », rappelle Adrien Thério, car l'ère de Grégoire XVI (1831-1846) et de Pie IX qui lui succéda n'était pas favorable à la démocratie et aux valeurs de liberté, c'est le moins qu'on puisse dire. L'Institut, donc, s'oppose à l'ultramontanisme et sera très actif dans la cité, notamment par l'entremise d'un journal, la tenue de grandes conférences — des « lectures » publiques — et l'organisation de débats. Il crée une bibliothèque qui deviendra la plus importante de la ville de Montréal et attire bientôt les personnalités les plus prestigieuses de l'époque. Louis-Antoine Dessaulles y fera quelques lectures avant d'en être officiellement membre, à compter de 1855.

Autant les activités de l'Institut que sa bibliothèque indisposent l'évêque de Montréal. En 1858, il somme les membres de bannir les livres à l'Index. « On faisait très peu de cas de l'Index en France, en Italie et même à Québec », rappelle cependant Thério, et Ignace Bourget est bien l'un des rares à suivre, en cette matière, les préceptes de Rome. Il rédige une *Lettre pastorale sur l'Institut canadien et contre les mauvais livres* puis décide, en 1862, de s'attaquer au



*Pays*, journal de l'Institut alors dirigé par Dessaulles. Mais, de toute évidence, c'est une lutte à finir qu'entend livrer Bourget. Le conflit se déplace jusque sur le front de Rome : en 1865, Dessaulles, président de l'Institut, porte plainte à la Congrégation de la Propagande contre le harcèlement de l'évêque !

Sur fond de bataille rangée, on en arrive à cette année 1868. Le 17 décembre, l'Institut célèbre son vingt-quatrième anniversaire en présentant quatre conférences. Celle de Dessaulles est la plus importante. Cet exposé n'a pas de titre mais on l'appellera par la suite, étant donné son contenu, *Discours sur la tolérance*.

Dessaulles y défend l'existence et la raison d'être de l'Institut, mais va plus loin. De fait, il expose ici une conception de la tolérance et de la morale qui s'appuie sur de multiples sources. « C'est un homme d'une très grande culture. Il a lu les grands essayistes, les grands philosophes, les Pères de l'Église. Il a eu le temps de réfléchir aux dits de tous ces savants et, d'une certaine façon, c'en est un », souligne Thério. Histoire de damer le pion à l'évêque, Dessaulles cite tout au long

de son discours les livres saints, et surtout l'Évangile. Ses propos n'en restent pas moins d'une criante actualité et d'une profonde justesse.

*Qu'est-ce au fond, que la tolérance ? C'est l'indulgence réciproque, la sympathie, la charité chrétienne. [...] La tolérance, c'est, au fond, l'humilité, l'idée que les autres nous valent ; c'est aussi la justice, l'idée qu'ils ont des droits qu'il ne nous est pas permis de violer,*

soutient-il par exemple. Et de poursuivre : « Eh bien, franchement, aujourd'hui, l'intolérance est un anachronisme, et il semble que l'ignorance seule devrait rester entachée de ce vice de la pensée. »

Par quel mystère, dans le *Mémoire* qu'il présente à la Sainte Congrégation de l'Inquisition générale, M<sup>gr</sup> Bourget peut-il définir les propos de Dessaulles comme une « thèse impie » ? Las ! Pour l'évêque de Montréal, « le journalisme est une plaie hideuse qui ronge le genre humain », la tribune de l'Institut canadien « est une vraie chaire de pestilence », « les excès monstrueux du libéralisme, du rationalisme et de l'indifférentisme [...] sont aujourd'hui les grandes plaies qui rongent toutes les sociétés humaines et produisent ces terribles commotions qui agitent l'univers entier ». Si l'homme est doué pour la catilinaire, il maîtrise beaucoup moins l'art de l'argumentaire. Autres temps, autres mœurs, certes. Mais le *Mémoire* de M<sup>gr</sup> Bourget contient tous les mécanismes qui fondent les discours intégristes d'aujourd'hui. Voilà qui mérite d'être médité.